## Objectifs 2022 du CAF

- 1. **Donner une voix aux 30'000 francophones** de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne en organisant les élections 2022 du CAF.
- 2. Assurer, dans l'intérêt des francophones du canton, la poursuite d'une bonne collaboration avec le CJB, le Conseil-exécutif ainsi que la Députation francophone du Grand Conseil après le renouvellement des élections cantonales 2022. Poursuivre également la bonne collaboration avec la Ville de Bienne, la commune d'Evilard, l'association Seeland.Biel/Bienne ainsi que les partenaires du CAF dans le traitement des consultations et des dossiers clés.
- 3. Renforcer les liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, notamment par le biais des travaux de la Commission ad hoc.
- 4. Assurer avec le CJB et les communes concernées une bonne prise en compte des intérêts de la région dans le projet « Avenir Berne Romande » touchant plusieurs réorganisations liées au départ de la commune de Moutier.
- 5. Soutenir le milieu culturel de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne face aux conséquences de la crise induite par la pandémie mondiale de la Covid-19.
- 6. Poursuivre l'engagement dans les projets « Ecoles professionnelles 2020 », « Promotion de l'apprentissage à Bienne » et « Avenir Berne Romande » touchant à la répartition des filières de formations du niveau secondaire II ainsi qu'au développement des places d'apprentissage dans la région, notamment pour les francophones et ainsi garantir le maintien d'un espace de formation attractif et bilingue tant pour les jeunes francophones que les jeunes alémaniques.
- 7. Participer activement aux réflexions et à la mise en œuvre des recommandations issues du rapport d'experts sur le bilinguisme en dialogue avec les partenaires cantonaux, régionaux et locaux. Participer, dans ce cadre-là, aux réflexions et à la mise en œuvre d'un Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture.
- 8. Soutenir et améliorer le **développement du bilinguisme** et la prise en compte des besoins de la population francophone **dans le domaine des soins**.
- 9. Soutenir les représentants et représentantes de la région dans les travaux du Comité cantonal de planification de l'offre selon la LPEP afin d'assurer la prise en compte des besoins de la partie francophone et bilingue du canton dans ce domaine.
- 10. Travailler en collaboration avec les communes bilingues de l'arrondissement de Biel/Bienne et en soutien du Forum du bilinguisme à la mise en place d'une Charte visant une meilleure prise en compte des deux langues officielles dans la vente et les commerces, dans le respect de la liberté économique.
- 11. Améliorer en collaboration avec les acteurs cantonaux la prise en compte du français et du bilinguisme dans les offres d'emploi et l'engagement du personnel administratif cantonal.